

DRONE VOLT

se projette au Benelux

Villepinte, le 17 mars 2016 – DRONE VOLT, leader français du drone professionnel, confirme son ambition de nouer des partenariats à l'international afin d'étendre sa capacité de projection globale. La société annonce ainsi ce jour la signature d'un accord au Benelux qui constitue un nouveau territoire de croissance.

Une co-entreprise créée avec Benoît de Bruyn

DRONE VOLT a ainsi décidé de créer une co-entreprise, détenue à 51%, avec un entrepreneur local, Benoît de Bruyn. Consultant spécialisé dans les nouvelles technologies, Benoît de Bruyn dispose d'une solide expérience entrepreneuriale, via la création d'une société de Conseil, Alliance Consulting, revendue au groupe Delaware Consulting dont Benoît de Bruyn assure depuis la fonction d'Administrateur et de *Business Plan Owner* dans le secteur de la Distribution B2B et B2C.

La co-entreprise couvrira ainsi un nouveau territoire de croissance riche de près de 30 millions d'habitants.

Tandis que DRONE VOLT apporte son savoir-faire et sa technologie, tout en limitant son investissement financier à 30.000 euros, Benoît de Bruyn apportera les montants nécessaires pour financer l'ensemble des investissements et le BFR par apports sur 5 ans.

Une formation obligatoire sur le marché belge

Le marché belge constitue un terrain de conquête pérenne pour DRONE VOLT grâce à la mise en œuvre d'une réglementation claire pour l'usage des drones. La Direction générale Transport aérien (DGTA) a ainsi défini 3 catégories de drones civils (Classe 1, Classe 2 et Drone privé) et les obligations associées (enregistrement, assurances, etc.). Une formation est notamment obligatoire, quelle que soit la catégorie. Comme dans chaque pays où le groupe est présent, DRONE VOLT proposera en Belgique des services associés, dont la formation, en plus de la conception et de la vente de drones.

Grâce à cet accord, DRONE VOLT élargit son rayon d'intervention et couvre désormais 13 territoires majeurs :

- en Europe : Belgique, Croatie, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie, Suède et Suisse ;
- en Amérique du Nord : Canada et Etats-Unis.

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sur espace.investisseurs.com et pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com.

Pour recevoir automatiquement les communiqués de presse par email, inscrivez-vous gratuitement sur www.actusnews.com.

A propos de DRONE VOLT

Créée en 2011, DRONE VOLT implantée en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis et en Suisse, est une société spécialisée dans la conception et la commercialisation de drones civils à usage professionnel. Partenaire global, elle offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage. La jeune entreprise innovante, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 millions d'euros en 2015 (+111%), est leader du drone audiovisuel. Elle fournit également l'administration et les industriels pour la réalisation de prises de vue aériennes. Parmi ses clients, la société compte le CERN, FRANCE TELEVISIONS, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), SPIE, TF1, FREEWAY PROD, etc. DRONE VOLT est qualifiée « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est une société cotée sur le marché Alternext Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts

Relations médias FINANCE

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon – T : +33 1 53 67 36 73

dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER

DRONE VOLT

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84

celine@dronevolt.com